

Développement Economique - Tourisme d'affaires et de congrès - Motion de M. BONNET au nom du groupe «Une volonté, une force pour Besançon»

M. BONNET : Quand Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN évoquait le fait que vous citiez des villes ensoleillées, il apparaît dans le rapport aussi, que certaines villes parce que grandes agglomérations ou parce que bénéficiant d'un climat ou d'une situation touristique privilégiée, ont un atout que nous n'avons pas et que nous devons justement développer d'autres atouts. C'est vrai qu'il est peut-être plus facile aussi de taxer à un endroit où on est sûr que les gens viennent plutôt qu'à un endroit où on a plus de mal à les faire venir. Je ne vais pas m'éterniser là-dessus. La motion que je vous présente rejoint un peu ce qu'a dit notre collègue LAGRANGE tout à l'heure sur le souci de mettre en avant une image pour la Ville de Besançon de la même façon que d'autres villes ont pu développer une image à partir d'un événement.

Nous avons pu souligner que l'activité touristique et de congrès était un atout essentiel du développement économique de notre ville et on a pu également constater dans ce rapport la difficulté quant à notre notoriété et quant à une image médiatique forte auxquelles malheureusement nous n'avons pas accès alors que nous en avons sans doute les moyens.

Nous vous proposons la motion suivante :

«Le développement économique de Besançon a comme support essentiel l'activité touristique et de congrès. Ceci nécessite une notoriété indéniable et une image médiatique forte auxquelles Besançon n'a malheureusement pas actuellement accès.»

Le rapport présenté ce jour sur l'état des congrès nous impose de donner à notre Ville «une image porteuse»... «confortée éventuellement d'événements marquants». Le récent «Porter à connaissance de la vision de Besançon sur le schéma directeur de l'agglomération» mettait l'accent sur nos pôles d'excellence qui s'inscrivent dans l'image de qualité et d'innovation dont Besançon peut bénéficier. Il y était question de développer des événements allant dans ce sens et en particulier des manifestations festives de haut niveau ou grand public.

Une manifestation d'envergure nationale voire internationale est indispensable et urgente pour donner à Besançon l'image et la notoriété qui lui font défaut mais dont elle a les moyens.

Dans cet esprit, le Conseil Municipal décide d'organiser dès avant l'an 2000 et de façon régulière un Festival de l'Innovation.

Une telle manifestation portera sur l'innovation en divers domaines : scientifique et technique, culturel et artistique. Elle pourrait reprendre en son sein des manifestations de qualité déjà existantes : Micronora, rencontres de la Jeune Création, et en susciter d'autres tant en direction de professionnels qu'à visée grand public».

Pour revenir au Festival de l'Innovation qui pourrait avoir une portée nationale et internationale, c'est une idée que j'ai déjà évoquée, Monsieur le Maire, vous aviez répondu que ce serait soumis en commission. Or je ne pense pas que la commission ait eu l'occasion d'en discuter à ce jour, donc je présente cette motion pour avoir une position claire de la Municipalité sur ce point.

M. LE MAIRE : Merci, vous aurez une position claire du Conseil Municipal sur ce point. Votre motion est intéressante dans sa première partie. Mais je ne saurais accepter ce soir que le Conseil décide d'organiser avant 2000 et de façon régulière un Festival de l'Innovation, car on ne sait pas du tout ce qu'est ce Festival, etc. Je suis en désaccord avec vous pour dire qu'en son sein, le Festival reprendra Micronora. Micronora est organisé tous les deux ans mais cela ne dépend pas de la Ville. Cela nous a coûté 200 000 F l'an dernier, mais c'est un festival qui marche bien, un congrès excellent qui donne de la Ville une bonne image sur le plan national et même international.

Quant aux Rencontres de la Jeune Création, elles existent depuis plus de dix ans. Est-il nécessaire d'avoir une autre structure pour finalement reprendre tout cela qui tourne bien ? Je ne pense pas.

Je vous propose, Monsieur BONNET, d'inviter le Conseil Municipal à voter favorablement sur les trois premiers paragraphes de votre motion. Il pourrait y avoir une manifestation mais sans s'engager sur quel type de manifestation, etc. Pourquoi pas imaginer autre chose l'année où il n'y a pas Micronora ? La commission de Marcellin BARETJE et la Commission Economique pourront voir cela comme elles l'entendront. Mais sur les deux derniers paragraphes, j'ai un avis très négatif.

M. BONNET : Pour répondre à vos questions, je propose qu'on décide de se donner les moyens d'y réfléchir déjà plutôt que de décider de le mettre en place (rires).

M. LE MAIRE : C'était le sens de ma proposition.

M. BONNET : Histoire de répondre à votre demande, cela a l'air d'enthousiasmer certains collègues, je voudrais dire également que si j'ai cité des exemples d'opérations qui marchent bien, il n'est pas question contrairement à ce que j'ai pu entendre derrière moi de collectiviser parce que je ne suis pas a priori collectiviste, quoique... Je pense qu'il y a des manifestations qui marchent bien donc il n'est pas question des les englober. Mais on peut imaginer que des choses aient lieu en même temps et qu'on donne un impact à la Ville de Besançon à une période donnée de l'année. C'est une idée, je ne veux pas forcer d'autres congrès ou d'autres manifestations à s'inscrire dans un moule unique. Je dénonce assez les moules uniques à certains moments pour ne pas proposer la même chose à d'autres moments.

M. LE MAIRE : Je crois que votre idée est intéressante et généreuse mais elle n'est pas assez creusée et je ne voudrais pas passer en force.

Nous noterons dans la délibération le souci de M. BONNET d'avoir une notoriété encore plus importante de la Ville à travers ces congrès.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à l'unanimité sur les trois premiers paragraphes de cette motion, et a rejeté, à la majorité (6 Conseillers votant pour), les deux derniers.

Récépissé préfectoral du 20 mai 1997.